

Réf: Dossier N° 068080

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AARON IVOIRE BTP » en abrégé « AIB »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 512, Ilot  
23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AARON IVOIRE BTP » en abrégé « AIB

»

Objet : AMENAGEMENT FONCIER ,AGRICULTURE ,  
CONSTRUCTION ,PAYSAGISTE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) : M KONAN KOUAKOU SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00391 du 24/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02652/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

